



SERVICE EDUCATION

Le jeudi 10 décembre 2020

**A l'attention des Représentants des
Associations des parents d'élèves**

Objet : Réactions cutanées au savon de certains enfants.

Nos références : ES/DB/44

Madame, Monsieur,

Depuis quelques jours, plusieurs familles nous ont fait remonter des réactions cutanées d'ampleurs diverses constatées sur les mains de leurs enfants.

Immédiatement, la Ville a pris tous les avis nécessaires afin de comprendre le problème. Elle a ainsi consulté le médecin scolaire, une dermatologue mais également son fournisseur.

Ces avis nous montrent que le savon actuellement à disposition des enfants a une composition classique et hypoallergénique. Il est par ailleurs écolabellisé.

Dans le cadre du protocole sanitaire demandé par l'Education Nationale et en vigueur depuis le 2 novembre dernier, les enfants doivent se laver les mains jusqu'à 12 fois par jour selon la présence de l'enfant (scolaire/périscolaire).

Ces lavages très fréquents, associés à l'arrivée du froid et parfois à un mauvais rinçage/séchage des mains, peuvent dans certains cas engendrer une xérose hivernale, c'est-à-dire une intolérance ou une sècheresse cutanée, désagréables et inconfortables pour l'enfant.

Il est à noter que ces réactions ont été malheureusement observées de façon similaire dans d'autres villes, et notamment Bordeaux.

A la lumière de ces faits, j'ai pris 2 décisions :

- Sensibilisation des personnels encadrants pour s'assurer d'un rinçage/séchage renforcés,
- Commande et mise à disposition des écoles d'un nouveau savon bio. Compte tenu des délais d'approvisionnement, cette mesure sera mise en œuvre à compter du 4 janvier et évaluée au bout d'un mois.

Comme vous le savez, la santé des enfants est et demeurera une priorité absolue de notre action et vous pouvez compter sur la mobilisation de nos équipes pour s'en assurer au quotidien.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Emmanuel Sallaberry
Maire de Talence
